

L'essentiel de l'essentiel en grammaire.

DEFINITION : L'énonciation est l'acte de s'exprimer à l'écrit ou à l'oral. L'énonciateur, celui qui s'exprime, peut choisir de marquer de façon plus ou moins importante sa présence dans son énoncé afin de mieux convaincre ou persuader. La **modalisation** est ainsi l'ensemble des **procédés** (vocabulaire, figures de style, syntaxe) qui traduisent le point de vue, le jugement ou les sentiments de l'auteur.

POUR COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE L'ENONCIATION ET DE LA MODALISATION DANS L'ARGUMENTATION, IL FAUT :

1 • ANALYSER LA SITUATION D'ÉNONCIATION

- Il s'agit de définir **le moment et le lieu de l'énonciation** en observant les **indices spatio-temporels** : temps des verbes, adverbess et compléments de temps et de lieu.
- Il faut également étudier les **marques de l'énonciation** : qui parle, à qui ?
- L'énonciateur peut employer **la 1^{re} personne** avec les pronoms personnels (*je*) ou possessifs (le mien), les déterminants possessifs (*mon*). Il peut également **s'adresser directement au lecteur pour l'impliquer** avec l'apostrophe, des questions ou les pronoms de la 2^e personne.
- Il arrive que l'énonciateur **s'efface** afin de donner une dimension plus **universelle** à son argumentation. Il emploie alors le pronom indéfini *on* ou la première personne du pluriel *nous*.

Ex : « Voyez Lima, Cuba, Sydney, San Francisco, / Melbourne. Vous croyez civiliser un monde » (V. Hugo, p. 259).

Le poète dénonce les colonisateurs en employant la deuxième personne et en énumérant différents lieux de la planète.

2 • IDENTIFIER LES MARQUES DE LA MODALISATION

- L'énonciateur peut marquer sa présence en mettant en avant ses émotions, ses idées, ses jugements pour mieux persuader : on parle de modalisation.
- Le **point de vue peut être nuancé**, de la certitude au doute, avec des verbes d'opinion (affirmer, douter), des adverbess (assurément, peut-être), les temps des verbes (futur, conditionnel) ou la ponctuation (exclamations, interrogations, points de suspension ou guillemets).
- La modalisation peut être marquée **à l'écrit** par la **typographie** (italiques, majuscules...) et **à l'oral** par la **posture** ou l'**intonation**.
- Le **jugement peut être positif ou négatif** avec un vocabulaire affectif, des termes mélioratifs ou péjoratifs. Des **émotions différentes** peuvent être exprimées : admiration, rejet, ironie...

Ex : « Je regrettais, non pas la fin d'une maison et des quinconces d'un jardin, mais celle de la terre, tuée par l'industrie comme par les effets d'une guerre d'attrition » (M. Yourcenar, p. 261).